

# Pourquoi faire appel à un médiateur ?

Cette forme de résolution de conflit est basée sur 4 principes, facteurs de réussite, sur lesquels nous ne pouvons déroger :

- La liberté et l'engagement de chacun
  - La neutralité du médiateur
  - L'impartialité et l'indépendance du médiateur
  - La confidentialité des entretiens individuels, collectifs et des solutions trouvées

**3 rencontres pour changer ses relations**

Pour quel objectifs ?

- Renouer un dialogue constructif
- Préserver ou reconstruire les liens dans le groupe
- Trouver des solutions adaptées au besoin de chacun

## Nous contacter



Frédéric DUVAL  
Certificat Médiateur obtenu en 2023  
- ICH Ouest CNAM « Exercer la négociation et la médiation en situation professionnelle »  
agrée par la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM) et le Centre National de Médiation des Avocats (CNMA)

Pour toutes demandes d'informations ou d'interventions :

Frédéric DUVAL  
06 27 27 22 93  
frederic.duval@cuma.fr

La prestation médiation est facturée 1200 € HT, pour les cuma, une prise en charge est possible

[www.paysdelaloire.cuma.fr](http://www.paysdelaloire.cuma.fr)



**CUMA**  
UNION DES CUMA  
PAYS DE LA LOIRE  
LA PUISSANCE DU GROUPE

**CUMA**  
UNION DES CUMA  
PAYS DE LA LOIRE  
LA PUISSANCE DU GROUPE

Union des cuma des Pays de la Loire - septembre 2024



**La médiation agricole :  
CRÉER ET CULTIVER  
un terrain d'entente**

## Situation



**Vous rencontrez des difficultés relationnelles au niveau professionnel avec :**

- Vos salariés
- Les adhérents
- Vos voisins
- Vos associés
- Autres...

**Et vous ne voyez plus de solutions arriver ?  
Faites appel à un médiateur professionnel !**

Si l'autre partie est d'accord pour réaliser une médiation, nous débuterons votre accompagnement par **des entretiens individuels confidentiels**

## Déroulement

A l'issue des entretiens individuels, une rencontre entre les 2 parties est organisée, animée par le médiateur.

**Le médiateur écoute chacune des parties avec neutralité et équité. Chacune dispose d'un temps de parole équitabile.**

Vous pouvez évoquer ce qui vous préoccupe, les ressentis qu'ils provoquent en vous, sans jugement, de la part du médiateur, ni de l'autre partie.

**L'ensemble de ce qui est évoqué reste confidentiel, c'est pourquoi aucun compte rendu n'est réalisé.**



Le rôle du médiateur est de faire exprimer chacune des parties dans un climat de confiance.

**Vous pouvez exprimer ce qui vous tracasse, vous stresse, vous énerve, vous fait peur, vous rend furieux...**

**Chacun écoute l'autre dans le respect, d'adulte à adulte**

## Finalité

Dans une médiation, ce sont les parties qui trouvent les solutions adaptées à leurs besoins



**L'écoute des besoins de l'autre est primordiale pour pouvoir trouver les solutions adaptées qui vont satisfaire les deux parties**